

TITRE DE LA FORMATION : Comment arrêter
les herbicides en viticulture ?

N° VIVEA : R075/2021/1322 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de
service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles
pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE



COMMENT ARRÊTER LES HERBICIDES EN VITICULTURE ?

OBJECTIF

Connaître les bases de l'agronomie et les grands principes de l'entretien mécanique d'un sol, les différents outils disponibles, difficultés rencontrées et écueils à éviter.

PRÉ-REQUIS Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

VALIDATION DE LA FORMATION Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DU 08 FEVRIER 2021

Matin

Connaître les bases de l'agronomie d'un sol.

- ❖ Genèse d'un sol, dynamique des sols, fonctionnement des sols viticoles.
- ❖ Contrainte liée à l'entretien du cavaillon.

Après-midi

Connaître les grands principes de l'entretien mécanique d'un sol.

- ❖ Entretien du sol par tonte intégrale.
- ❖ Entretien mécanique du sol en totalité ou limité au cavaillon par des outils à action horizontale ou verticale.
- ❖ Charrue vigneronne et décavaillonnage.
- ❖ Conséquence pour la vigne et conséquence sur le sol et la vie du sol.

PROGRAMME DU 09 FEVRIER 2021

Matin

Connaître les différents outils disponibles pour l'entretien mécanique du sol.

Présentation des différents outils :

- ❖ Avantages, inconvénients, coût du matériel, moyens de financement.
- ❖ Les possibilités de combiner les outils.

Après-midi

Appréhender avec des viticulteurs, pratiquant déjà l'entretien mécanique du sol, les difficultés rencontrées et les écueils à éviter.

- ❖ Présentation de pratiques de désherbage mécanique dans le cadre d'exploitation à densité de vignes différentes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé oral Diaporama Power Point – Visite d'exploitation - Retour d'expériences - Echanges avec les stagiaires.

EXPERT-INTERVENANT : Christian Gourgourio, ingénieur agricole et formateur, viticulteur bio

FORMATEUR : Thierry TRICOT, conseiller technique viticulture AGROBIO GIRONDE

RESPONSABLE DU STAGE : Sylvain FRIES CONSEILLER TECHNIQUE EN VITICULTURE - AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE AQUITAINE

INSCRIPTION

Soit en cliquant ici:

Soit avec le bulletin d'inscription complété, signé et adressé avec le règlement

- par courrier à :
BIO NA 12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à (uniquement le bulletin)
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 5 FEVRIER 2021

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2020 EST DE 88,70%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Château La Métairie de Monconseil – 10, route de Compostelle – 33390 PLASSAC

Horaires : 09h00-12h30 et 14h00-17h30

Durée : 14 Heures

Repas : Dans un restaurant convivial à proximité (repas à la charge des participants) ou repas tiré du sac selon les conditions sanitaires.

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayants droits et porteurs de projets adhérents au Réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice).	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2 – Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouver que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



COMMENT ARRÊTER LES HERBICIDES EN VITICULTURE ?



LUNDI 08 ET MARDI 09 FEVRIER 2021

14 HEURES



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO GIRONDE •
Les Paysans BIO de Gironde